



## **Les travailleurs qualifiés attirés par les métropoles, les retraités et les touristes plutôt par le littoral**

*L'attractivité économique est la capacité d'un territoire à attirer, d'une part, les activités nouvelles et les facteurs de production mobiles (entreprises, capitaux, travailleurs qualifiés ou équipements). D'autre part, les personnes venant dépenser leurs revenus dans la zone contribuent au développement de la demande locale.*

*Pour certaines zones d'emploi bretonnes, l'attractivité évolue en suivant des tendances de fond. Ainsi, par exemple, les zones de Saint-Malo, Vannes et Dinan bénéficient toujours de l'attrait du littoral. Celles de Ploërmel, Guingamp, Vitré sont dynamisées par la périurbanisation. Pour d'autres zones comme Lorient, Lannion, Redon, elle augmente ou diminue sous l'effet de chocs conjoncturels : installation d'établissements, progression des débouchés pour des unités productives résidentes, disparition de certaines activités prépondérantes dans le tissu local...*

### **La zone d'emploi de Rennes attire toujours les compétences, les établissements et les emplois**

Malgré un léger repli de son niveau d'attractivité, elle figure au 21<sup>e</sup> rang national (sur 321) pour le taux d'arrivées d'actifs qualifiés en 2013 (soit plus d'un millier d'installations). Toutefois, elle ne se situe qu'au 67<sup>e</sup> rang pour le taux de création d'emplois productifs par des centres de décisions extérieurs.

### **Les arrivées d'actifs qualifiés se maintiennent sur Brest mais déclinent sur Lannion**

Abritant un pôle d'emplois pour l'enseignement supérieur et la recherche, la zone d'emploi de Brest continue d'attirer des actifs qualifiés.

L'existence d'une spécificité dans le tissu économique de la zone d'emploi de Lannion (l'électronique) la rend plus sensible à la conjoncture.

### **Lorient, Saint-Malo et Redon attractifs pour les emplois productifs sur la période récente**

Entre 2011 et 2013, la zone de Lorient fait partie des zones d'emplois les plus attractives de sa catégorie (les 48 zones de 70 000 à 125 000 emplois) pour la création d'emplois de la sphère productive par des sièges d'entreprises extérieurs. 60 % des effectifs créés sont le fait d'établissements déjà présents sur le territoire, principalement dans les secteurs du nettoyage ou de la construction navale. Sur la même période, les créations d'emplois productifs progressent fortement dans les zones d'emploi de Saint-Malo et de Redon.

### **Le littoral breton attire toujours les touristes et les retraités**

Comme en 2007, Saint-Malo demeure la première zone d'emploi bretonne en termes d'attractivité touristique en 2013.

Sur la même période, la zone d'emploi de Dinan voit son attractivité se confirmer.

À l'inverse, les zones de Vannes et de Lannion accusent une légère baisse de leur attractivité touristique sur la période. Ces deux zones d'emplois continuent d'attirer des retraités. En particulier, Vannes s'inscrit au 1<sup>er</sup> rang des zones de 120 000 à 230 000 d'emplois pour l'accueil des retraités, devant Cannes-Antibes et Toulon.

### **L'intérêt pour les territoires intérieurs ou distants des grands pôles urbains se renforce**

Entre 2008 et 2013, l'effet conjugué des tensions sur les marchés immobiliers littoral et urbain conduit à plus d'installations de retraités à l'intérieur de la région comme dans les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer, Pontivy... On observe également l'éloignement croissant des lieux de travail et de résidence pour les actifs. Ainsi, la périurbanisation dynamise l'économie présente de certains territoires à l'écart du littoral ou des grands pôles d'emploi (zones d'emploi de Dinan, Redon, Ploërmel...).

*Les mesures d'attractivité économique réalisées dans cette étude se fondent sur une optique « offensive ». Elles ne tiennent pas compte des flux de sorties et ne présagent en rien du niveau d'attractivité futur des zones d'emploi bretonnes.*